

TIJDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



7^e Jaargang

AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1899

Que sait-on de la plage de Dombourg?

INTRODUCTION.

Walcheren, l'île principale de l'archipel zélandais, a de tout temps attiré l'attention des savants et des poètes. Pittoresque et charmante dans toutes ses parties, elle a été le sujet d'études curieuses pour les archéologues et pour les numismatistes, car elle leur a permis d'examiner une foule d'antiquités précieuses, qui étaient découvertes sur une partie de son littoral.

Sans mentionner les ouvrages sérieux et savants écrits aux siècles précédents, on peut remarquer que plusieurs auteurs néerlandais ont traité de nos jours des fouilles faites sur cette terre historique.

Ces articles, écrits dans une langue peu connue en Europe, n'ont pour la plupart pu être appréciés des savants étrangers.

C'est pourquoi nous avons cru bien faire en donnant dans cette revue un aperçu des découvertes faites depuis 1647, dans le but de modifier les opinions erronées que plusieurs numismatistes étrangers s'étaient faites sur l'endroit et sur la nature même des trouvailles. Nous sommes en outre heureuse de pouvoir enrichir l'histoire des fouilles de quelques observations inédites faites par feu J. F. FREDERIKS d'Oostkapelle.

Cet amateur du pays s'est en 1866 occupé sérieusement de ces restes intéressants, juste à l'époque, où à cause du reflux de la mer, un cimetière ancien entouré de restes d'habitations est devenu visible. Actuellement ces derniers vestiges d'habitations anciennes ont disparu.

Nous avons divisé notre article en deux parties. Dans la première nous ferons un récit des découvertes de pierres votives, de sépultures et de restes d'habitations. Dans la seconde nous nous occuperons des monnaies.

§ 1.

Si on jette les yeux sur une carte géographique de l'île de Walcheren, on remarque qu'une petite partie de la plage actuelle est placée plus en avant vers la mer. Cette portion se trouve en face du village de West-

kapelle, localité protégée par une longue digue, rempart remarquablement bien établi, qui jouit d'une réputation européenne.

En suivant la plage vers le nord, ou en regardant du côté de la côte méridionale, on s'aperçoit que la mer a considérablement empiété sur le littoral et qu'elle s'est avancée vers l'intérieur du pays.

Ces changements de la côte ne se sont pas opérés à l'improviste. Plusieurs siècles au contraire ont été nécessaires pour amener cette transformation. La mer, avec une inépuisable patience, a rongé le sable des dunes, pas à pas elle a avancé. Les hautes marées d'équinoxe attaquant de temps à autre forcément les dunes, les ont décomposées. Une quantité de sable est alors devenue mobile, puis enlevée par les vents, elle s'est répandue inégalement le long de la plage et du pays.

Ce sable fut augmenté encore par celui que les courants amenaient vers le rivage dans l'eau peu profonde.

Quand il faisait un fort vent du nord tous ces amas de sable étaient poussés du côté de la terre sous forme de poussière, et donnaient autrefois naissance à de nouvelles rangées de dunes.

Ces amas de sable situés près de Dombourg ont été rongés par la mer, et puis

repoussés vers l'intérieur des terres. Une preuve incontestable de la vérité de cette théorie est fournie par la présence sur la plage de la couche de terre argileuse, alluvion, qui subsistait sous les dunes des temps passés.

La rangée des dunes actuelles a reculé vers la terre au-delà des terrains dans lesquels on a découvert les vestiges de sépultures et de demeures. Mais toutes ces dunes ne se sont pas simplement reculées, elles ont été en outre partiellement enlevées par les flots.

En consultant les cartes anciennes ayant rapport à la Zélande, 1) on s'aperçoit qu'une rangée de formidables bancs de sable entoure notre île du côté de la mer.

Il est certain que les bancs de sable qui se sont formés, occupent des emplacements qui constituaient autrefois l'île elle-même. La rangée des dunes anciennes était placée plus en avant vers la mer. Mais ces masses de sable ont été successivement rongées par le flot et elles ont peu à peu reculé partiellement sous l'influence du vent.

A l'exception des fouilles faites près de Dombourg, aucun autre endroit de la côte occidentale n'a fourni quelque monument

1) E. a. celles de Smallegange, de Nicolas J. Visscher, éditée par la Veuve Ottens, de Jacob van Deventer, de l'an 1570, etc.

remontant aux dix premiers siècles de notre ère. Sauf un seul triens mérovingien 1) trouvé, sur la plage de Zoutelande, toutes les monnaies rencontrées sur les parties du littoral, autres que les environs de Dombourg, sont postérieures au XVI^{ème} siècle. Westkapelle cependant peut se vanter d'être une des communes les plus anciennes de l'île. MELIS STROKE, le poète renommé, nous raconte, que ST. WILLEBRORD, missionnaire fameux du VII^{ème} siècle, en arrivant à Westkapelle sur l'île de Walcheren, y détruisit un autel, dédié à MERCURE le dieu romain.

Si cette tradition était vraie, l'endroit où il débarqua à Westkapelle, se trouverait situé actuellement très loin dans la mer. Il est plus probable, qu'on doit chercher l'endroit où ce fait se passa dans les environs du Dombourg actuel. Il va sans dire que les noms de ces deux localités n'existaient pas encore dans ces temps reculés.

L'influence des orages n'a pas été la seule cause des changements de la côte. Il faut y ajouter les différents courants de l'eau marine, l'affaissement lent mais continu, que subit le littoral et enfin la pression que les dunes ont effectué sur le sous-sol.

1) RETHAAN MACARÉ I, p. 16. *Triens de Huy signé du monétaire Bertoaldus.*

C'était et c'est toujours un mouvement perpétuel du sable sur la côte nord-est de notre île.

Il est certain, que les Romains, quand ils se sont installés sur les côtes de l'île de Walcheren, pour quelque but que ce fût, y ont trouvé un terrain suffisamment protégé par des dunes.

Après cette courte introduction sur la nature de la plage de Dombourg, nous avons à nous occuper de l'endroit où ont eu lieu les premières et les plus intéressantes découvertes d'antiquités. Ce fut au commencement de 1647. Plusieurs années auparavant, les dunes avaient été rongées par l'eau de la mer, de telle manière que le sous-sol se montra très distinctement. A la suite d'un vent de longue durée, la mer se trouva les avoir repoussées d'une façon notable. On découvrit alors plusieurs pierres votives, dédiées (si l'on s'en rapporte à l'inscription qui y était gravée), à une divinité inconnue jusqu'alors et portant le nom de „Dea Nehalennia.”

L'endroit, où l'on découvrit ces intéressants autels, se trouve du côté occidental de Dombourg. Il est actuellement assez éloigné du rivage et n'est plus jamais mis à découvert aux basses marées. On trouva, comme nous le raconte un certain MATTHAEUS, dans sa lettre du 14 janvier 1647, le sol d'une petite mai-

sonnette (een klein rond huysken) sur lequel on constata l'existence de fûts de colonnes en pierre calcaire. La longueur de ce petit bâtiment mesurait de 12 à 13 pieds.

Notre planche I fait voir l'emplacement probable de ce temple, aux environs duquel on ramassa plusieurs monnaies romaines, 1) de petites lampes, etc. Plus tard, on retrouva la partie principale de ce sanctuaire. Les pierres votives enfoncées dans le sol furent exhumées à grands frais, grâce aux soins des Autorités de l'île de Walcheren et de différentes personnes notables. Elles furent transportées à Dombourg, où on les emmagasina dans l'intérieur de l'église communale.

Il paraît que le transport de ces pierres avait amené des difficultés entre les Autorités de Walcheren d'un côté et le magistrat de Dombourg de l'autre, car les archives de cette commune, conservent la copie d'un contrat, dans lequel le représentant de Dombourg promet de payer aux Autorités sus-dites la somme de 40 livres flamandes comme dédommagement des frais de transport. Le magistrat promit en outre de présenter à M. KNUYT, le conseiller de S. A. le prince d'Orange. Seigneur

1) MATTHÆUS dit qu'une des monnaies romaines portait le buste impérial et de l'autre côté un château, qu'il croyait, assez naïvement, être celui des armoiries de Dombourg!

de Dombourg, toutes les monnaies ou médailles qu'on avait ramassées en déterrants les pierres votives. 1)

Les Autorités de l'île de Walcheren de leur côté étaient obligées de déclarer de nulle valeur les interdictions qui défendaient aux habitants de Dombourg de travailler dans les terrains des Autorités sus-dites ('s lands wercken) et qui prohibaient en outre le transport à Middelbourg du sable des dunes. Ces interdictions avaient eu pour résultat d'empêcher les habitants de Dombourg de gagner désormais leur vie.

Ce contrat date probablement de novembre 1647.

VREDIUS, l'écrivain flamand, fait mention de cette intéressante trouvaille, dans son *Hist. Comitum Flandriae*. Sur une planche qui accompagne son livre célèbre, il donne les figures de plusieurs de ces autels et d'autres débris provenant du temple romain. Il y ajoute les dessins de treize monnaies romaines, dont la plus ancienne était une monnaie de VITELLIUS de l'an 69, tandis que la plus récente appartenait au tyran-empereur TETRICUS et avait été frappée en 268. La planche contient en outre trois monnaies mal dessinées, qui

1) H. M. KESTELOO. *Domburg en zijn geschiedenis*, page 137.

ne sont que trois sceattas anglo-saxons. Il est intéressant d'observer que ces sceattas furent trouvés mêlés à des monnaies romaines.

SMALLEGANGE, auteur zélandais renommé, qui nous a laissé une chronique détaillée et illustrée de la Zélande 1), s'est servi de la planche de VREDIUS pour l'illustration de son livre.

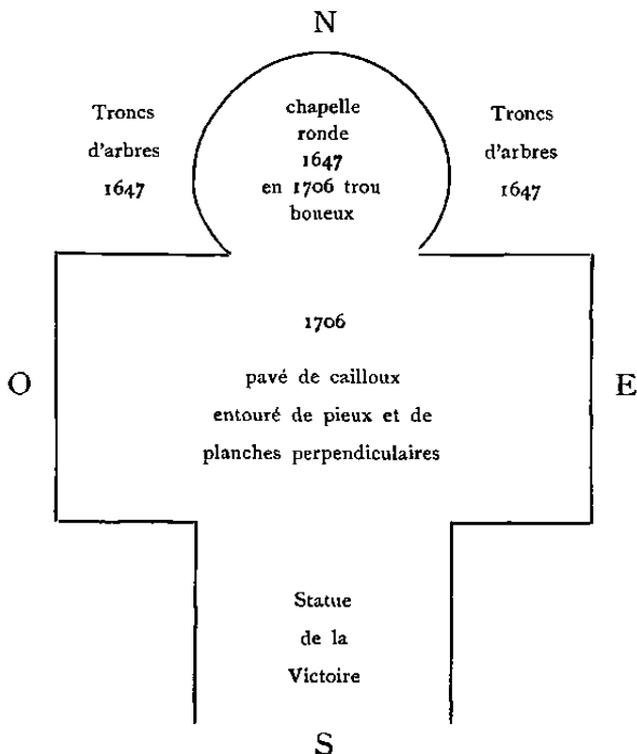
Il ajoute aux commentaires donnés par VREDIUS, que lui-même avait acheté six autres monnaies romaines, parmi lesquelles se trouvaient trois monnaies de la République, dont deux, dit-il, portaient chacune une tête aux boucles très épaisses; un foudre se trouvait au-dessous de ces têtes. Le troisième exemplaire aurait offert la représentation d'un édifice, entouré de la légende de „Tribunal scribonii”. (sic.)

Un demi siècle plus tard en 1705 ou 1706, la partie principale du sol de ce temple romain fut mise à nu. Cette nouvelle partie, située au sud de la chapelle découverte en 1647, avait la forme d'un parallélogramme. Elle était entourée de planches perpendiculaires, dont on retrouva les débris et qui probablement avaient constitué les murs. Voici la forme du temple selon un projet de feu M. DRESSELHUIS, 2) auteur de

1) *Nieuwe cronyk van Zeeland*, door M. SMALLEGANGE 1696.

2) J. AB UTRECHT DRESSELHUIS. *De Godsdienstleer der aloude Zeelanders*, blz. 61.

plusieurs travaux érudits traitant de la Zélande.



Le sol de cette nouvelle partie était pavé de grands cailloux ronds et carrés. JANSSEN, qui nous a donné la description et les planches des monuments trouvés dans ce temple, 1) conclut d'après les restes de colonnes que cet édifice était construit en style romain.

1) *De Romeinsche beelden en gedenkstukken van Zeeland*, door Dr. L. J. F. JANSSEN, met 19 pl. Middelburg 1845, p. 3.

Ce nouveau local renfermait six grandes pierres votives et plusieurs autres de moindre importance.

Dans le sud on découvrit une magnifique Victoire gigantesque, à laquelle le temple avait été probablement dédiée.

Cette déesse était privée de tête. On pense que cette belle statue devait être placée sur un des grands piédestaux trouvés dans son voisinage immédiat.

Il y a lieu de croire que cette Victoire a dû séjourner encore quelques années sur la plage avant d'être transportée à Dombourg. Un compte 1) de la ville de 1710—1711 fait mention d'une somme d'argent payé à J. LOURISSE pour avoir „transporté la statue” de la plage, (over het halen van het beeld van 't strand en voor vier dagen aan het beeld te werken, dat in de kerk staat).

Il paraît que de nouvelles pierres sont ensuite devenues visibles.

Aussi un autre compte communal de 1718—1719 mentionne à nouveau une somme d'argent „pour travail fait aux statues qui se trouvent sur la plage.”

Le temple de Dombourg a permis de constater peu à peu l'existence de 26 autels dédiés

1) H. M. KESTELOO. *Domburg en zijn geschiedenis*, blz. 138.

à NEHALENNIA, de 10 autres consacrés à HERCULE, à NEPTUNE et à la déesse BURORINA, puis de 12 fragments de statues. 1) Le nom de MERCURE n'y a pas été rencontré. On ignore même de nos jours le vrai sens du nom NEHALENNIA. Certains savants ont cherché un rapport entre le vocable NEHALENNIA et Helium, nom général donné à cette contrée. NEHALENNIA serait ainsi une déesse d'une colonie nouvelle établie dans la contrée dénommée Helium. En 1891 le Prof. J. PIJNAPPEL voyait un rapport entre ce nom et celui de la ville de Nivelles. 2) CANNEGIETER 3) a imaginé l'existence près de l'île de Walcheren d'un fleuve dénommé Nehalen qui aurait disparu. M. le Dr. KERN, cherche l'explication de cette énigme dans les deux mots suédois hors d'usage *naera* et *laena*, 4) qui réunis, donneraient *naeralaena*, ce qui veut dire : une nourrice qui procure de la nourriture. Ce qui est sûr c'est que NEHALENNIA était honorée des Romains comme une divinité locale, à qui on était redevable sur terre de

1) Les musées de Leyde et de Bruxelles renferment également des pierres votives de NEHALENNIA provenant des fouilles de Dombourg ce sont les nos. 27, 28, 29 et 34 de l'atlas de M. JANSSEN.

2) Archief Z. Gen. VII 1^{ste} stuk.

3) Manuscrit inédit.

4) *Gedachten over de Dea Nehalennia*, een nagelaten geschrift door Mr. L. v. D. SPIEGEL, ingeleid door Dr. H. KERN, in Archief Zeeuwsch Gen. IV blz. 190,

l'abondance des fruits, de l'amélioration des chemins et du perfectionnement des moyens de transport — sur mer, de la protection du commerce et de la navigation.

Notre intention n'est pas de redire tout ce que de savants écrivains ont supposé au sujet de l'existence de ces autels inconnus. Il nous suffit de rappeler quelques faits qui ne doivent pas rester dans l'oubli.

Les monuments conservés dans l'église communale de Dombourg, et qui par leur beauté attirèrent annuellement les étrangers vers ce village pittoresque, furent présentés au commencement de ce siècle, lors du décès du Haut-seigneur de Dombourg, par sa veuve M^{me} VAN DISHOECK, à Sa Majesté LOUIS NAPOLEON, roi de Hollande. „Elle offrit toute la collection avec les gravures, qui en ont été faites, dans le but de la déposer au musée royal.” Dans le surplus de sa lettre, elle s'exprima ainsi: „Si par suite des circonstances, „elle n'est pas libre de céder tous ces objets „à Sa Majesté d'après le vœu de son cœur, „elle prend la liberté en les offrant de se référer à la générosité de Sa Majesté.”

Le roi de Hollande consentit à accepter ce don, par un décret du 6 juin 1809. 1)

1) Wij nemen de oudheden aan, welke in de kerk te Domburg worden bewaard en die bekend zijn onder den naam van NEHALENNIA.

Mais les monuments ne furent pas immédiatement transportés ailleurs. Ils étaient une source de gains pour le village depuis de longues années déjà. De plus plusieurs personnes notables en contestaient la possession tant à M^{me} VAN DISHOECK qu'au Roi de Hollande. Le Bureau de la société zélandaise des sciences, qui avait pris à coeur le maintien à Dombourg de ces restes intéressants, trouvés sur le sol zélandais, s'occupa spécialement de revendiquer au profit du village de Dombourg le droit de les conserver. En 1812, au cours de la discussion de ces diverses prétentions, les monuments se trouvaient toujours à Dombourg.

M. LAMBRECHTSEN, qui était à cette époque président de la Société Zélandaise fait mention de la visite qu'il fit aux monuments de Dombourg dans une lettre qu'il écrivit à cette époque et que nous avons retrouvée. Cette lettre contient des plaintes sur le mauvais état dans lequel il a trouvé ces restes précieux de l'antiquité, ainsi que sur les mutilations qu'il y a constatées. „Ces monuments,” dit-il, „sont „placés dans l'église entre le consistoire et

Wij gelasten den Landdrost van het Departement, om van onzen Minister van Binnenlandsche Zaken de schadeloosstelling voor te dragen, welke wij aan de stad Domburg zouden kunnen toestaan, en om daarenboven een voorstel te doen wegens een klein gedenk-teeken, hetwelk men in die kerk zoude oprichten om het aandenken aan die oudheden te bewaren. Dr. C. LEMMANS. *Neh. altaar.* 1871.

„l'escalier des seigneurs dans le passage fréquenté par le public à l'occasion de chaque exercice du culte. Quelques uns de ces autels ont une couleur verte, comme s'ils avaient été placés sous la fente d'un conduit pour l'écoulement des eaux. D'autres portent les traces de lavages à l'eau de chaux. Mais cette eau de chaux a occasionné un dépôt d'une telle épaisseur qu'on a beaucoup de peine à lire les inscriptions. Des noms de visiteurs ont été écrits au crayon et même parfois gravés avec un morceau de fer quelconque sur d'autres pierres.”

M. LAMBRECHTSEN tâcha d'obtenir un meilleur emplacement pour ces monuments précieux. Il y réussit partiellement. En 1843, les pierres furent renfermées dans le Choeur de l'église, dont l'accès était interdit au public. Mais cet archéologue zélandais ne put obtenir la réalisation de ses désirs qui consistaient à faire élever un petit temple de style gothique au commencement de la grande route de Westkapelle, pour y placer tous ces restes de temps anciens.

Les dépenses, nécessaires pour la construction de ce modeste monument, dont il soumit le plan à Son Exc. le gouverneur de la province, devaient s'élever à 3000 florins. Le refus des Autorités de consentir à faire les

frais nécessaires, pour que tous ces objets fussent placés en sureté, a malheureusement quoiqu'involontairement été la cause de leur perte irréparable. Le 10 octobre 1848, la foudre tomba sur la haute tour de l'église de Dombourg. Tous les monuments antiques furent ensevelis sous les ruines.

Les fragments que l'on parvint à sauver des décombres furent conservés plusieurs années dans un jardin particulier à Dombourg.

Grâce au concours énergique de l'Administration communale et grâce au bon vouloir de M. SLICHER seigneur de Dombourg, les fragments ont été offerts en 1866, à la Société zélandaise des Sciences.

Placés dans le musée de cette société savante, ces fragments, 1) tristes débris de grandeurs anciennes, attirent l'attention des archéologues et des amateurs d'art

1) Les caves du musée conservaient, depuis le transport en 1866, des pierres que l'on croyait privées de toute inscription ou représentation figurée.

Cette opinion a été reconnue erronée.

Grâce aux planches détaillées et très exactes de l'ouvrage du docteur JANSSEN, il nous a été possible de reconnaître dans ces débris, les fragments d'un autel complet, qui a été restauré ensuite. (JANSSEN, pl. XIV n^o. 25)

Nous avons également réussi à compléter certains autels à l'aide de plusieurs pièces supplémentaires.

Les restes des pierres, parmi lesquelles des fragments de l'autel figurant dans JANSSEN, pl. VIII n^o. 16 ont ensuite disparu sans qu'on ait pu en retrouver trace.

LES CIMETIÈRES.

L'année 1687 ouvrit la série des découvertes de cadavres.

A la suite d'une violente tempête, pendant laquelle les grands vents avaient ravagé le littoral, les habitants de Dombourg eurent la surprise, de voir sur deux côtés de leur village „tout un cimetière de cadavres” épars sur la plage.

Il ne nous reste aucune description de la découverte de ce cimetière à cette époque. Grâce à un archéologue amateur, le ministre VAN DER SLOOT, qui habitait Dombourg de 1736 à 1752, et qui souvent avait interrogé à cette occasion les habitants les plus âgés de la circonscription, nous savons 1) que les cadavres reposaient dans des coffres de bois d'une épaisseur de deux centimètres. Les cercueils se trouvaient tout près l'un de l'autre et étaient remplis de sable; les têtes des cadavres étaient orientées vers l'ouest. On observait une légère différence entre les cercueils du côté nord-est et ceux situés à l'ouest de Dombourg. Les premiers étaient plus grands et semblaient construits en bois beaucoup plus épais.

1) *Tegenw. Staat van Zeeland*, II. blz. 223—226.

Plusieurs cadavres portaient autour du cou une chaînette, à laquelle pendaient parfois quelques monnaies. On trouva un squelette avec un gobelet sur la poitrine, et un poignard à ses côtés. Ce poignard avait un manche d'argent, dont le bois était pourri par l'humidité. V. D. SLOOT ajoute que les habitants lui avaient confirmé, *qu'on trouva presque toujours (doorgaans) du numéraire dans les cercueils*. Pendant quelques jours seulement les tombes avaient été visibles, la mer les ayant submergées presque immédiatement.

Il est à noter, que la plupart des monnaies trouvées postérieurement à Dombourg, n'avaient pas été uniquement ramassées au lieu même où existaient ces tombes; elles se rencontraient enfoncées dans le sol dans une partie plus orientale de la plage, à l'endroit où l'on découvrit presque en même temps les restes étendus d'un village ancien, ruines qui en 1866 étaient encore distinctement visibles.

Il est possible qu'à cette époque, ou bien qu'au cours d'une période de temps antérieure, les couvercles des cercueils aient été enlevés par la mer. Les vents et les vagues ont dispersé les petites monnaies loin des cercueils et les ont ensuite répandues le long de la plage où elles se seront perdues dans le sol. Elles seront plus tard réapparues quand

le flux de la mer a enlevé le sable que les tempêtes avaient apporté. Cette hypothèse permet d'expliquer les découvertes de pièces d'or ou d'argent, qui furent effectuées à quelque distance des cimetières.

Le cimetière découvert en 1687, situé au nord-est de Dombourg est redevenu visible en 1749, puis en 1817. Actuellement la mer semble avoir tout fait disparaître. Ce cimetière est connu sous le nom de celui de Duinvliet, à cause de sa situation en face de la belle propriété de ce nom. Une revue néerlandaise de 1749 1) mentionne au sujet de ces découvertes ce qui suit :

„On aperçut sur deux différents endroits de la plage une vingtaine de cercueils, contenant des cadavres, ayant les têtes orientées vers l'occident. Les cercueils le plus souvent de forme carrée, étaient grossièrement construits en planches de chêne, unies l'une à l'autre par des chevilles de bois ; les clous de fer y faisaient défaut.

Un unique cercueil, parmi les autres, semblait être fait d'une seule pièce et était comme creusé dans un tronc d'arbre.” (voir la planche III).

On s'efforça vainement de déterrer un cercueil. Tous se trouvaient très enfoncés dans

1) *Maandelyksche uittreksels of boekzaal der geleerde waerelt.* Amsterdam, Maart 1749 p. 341.

le sable, ce qui avait pu être occasionné par le poids des dunes, lorsque ces dernières en reculant du côté de la terre s'étaient formées au-dessus. La présence de couvercles sur ces cercueils fait supposer que cette partie de cimetière découverte en 1749, n'était qu'un prolongement de celui visible en 1687. Car on ne saurait admettre, que la population qui était plutôt curieuse de découvrir des trésors ait replacé les couvercles sur les cercueils. Il est à peu près certain que les habitants fouillèrent très minutieusement, afin de trouver quelques monnaies ou médailles, mais „le *Boekzaal*” ajoute irréfutablement, qu'aucune monnaie n'y fut trouvée.

On pourra rappeler toutefois qu'il avait été constaté en 1687, que de petites monnaies avaient été rencontrées dans les cercueils de ce cimetière.

Quant aux fouilles de 1817, elles révélèrent seulement la situation suivante: Une grande étendue de terre argileuse avait été mise à découvert le 1 septembre, en face de la propriété de Duinvliet à la suite de marées excessivement basses et d'un retrait partiel de la mer.

Dans ces terres on découvrit une quantité de cercueils de bois vermoulu.

Une députation de la Société zélandaise des

Sciences se rendit le 3 de ce mois 1) sur la plage avec l'intention d'y faire une étude exacte des différentes découvertes. Elle fut obligée de constater qu'elle était venue trop tard, les tombes avaient été foulées aux pieds, dévastées et pillées par la population. La commission y séjourna plus de quatre heures, quand la haute marée la força à reculer. Elle ne recueillit comme trouvaille qu'une seule bague de cuivre, à laquelle étaient attachées de petites perles. Ces messieurs l'avaient trouvée dans le cercueil d'un squelette du sexe féminin. Un gobelet de verre blanc-verdâtre trouvé dans une autre tombe, avait été brisé en le déterrant. Les tombes qui avaient été ainsi examinées ont dû avoir contenu autrefois une plus ou moins grande quantité d'objets funéraires. La commission constata que le nombre de sépultures visibles était très considérable. Le placement des cercueils n'était pas régulier. On en voyait dans toutes les directions. Les couvercles qui doivent avoir mesuré souvent plus de sept pieds, avaient disparu partout. La même société des Sciences avait envoyé le dessinateur BOURJÉ, afin de prendre un croquis de la plage. M. BOURJÉ raconte dans une lettre

1) Brief van S. DE WIND aan den President LAMBRECHTSEN van 3 Sept. 1817 en brief van Mr. DE KANTER aan denzelfden, geda-teerd 17 Sept. 1817.

datant du 8 septembre 1), qu'il avait rencontré un sol très remué dans lequel il avait eu de la peine à reconnaître les cercueils. Il trouva ces derniers remplis d'ossements noirâtres. Il ne lui avait pas été possible de faire des esquisses de ce qu'il voyait à cause de l'affluence énorme de peuple qui visitait alors la plage.

Un garde champêtre, envoyé de la part du Gouverneur de la province fut alors chargé d'empêcher qu'on ne fouillât la terre sur la plage. Quoique cette prescription fut très utilement prise, on comprend aisément, que la présence de cet unique représentant de la loi, qui ne pouvait être sur la place à tout instant, ne put empêcher qu'on ne fouillât les cercueils. Les habitants de Dombourg actifs et rusés, se rendirent vers la plage dès le lever du soleil, y bouleversèrent les cercueils et enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver. De tout temps les habitants ont cherché à dissimuler les trouvailles qu'ils faisaient sur les plages de Dombourg. Les paysans eux-mêmes ne se racontaient pas le résultat de leurs recherches. Nous même, nous avons eu fréquemment de la peine à nous faire indiquer l'endroit exact où avaient été trouvées les

1) Collection de la Zeeuwsch Genootschap.

petites monnaies qui nous étaient apportées. Cela se comprend d'autant plus facilement que tous ces mêmes objets étaient épars au bord de la mer et que l'on ne voulait pas révéler le nom de celui sur la propriété duquel étaient faites les découvertes. Les paysans craignaient d'être obligés de partager avec le propriétaire légal du terrain le profit de leurs trouvailles.

Ce cimetière de 1817 se trouvait à une distance d'environ 900 mètres de Dombourg. Quatre ou cinq cents mètres le séparaient de celui découvert en 1832. Ce dernier cimetière situé à l'est de celui de 1817, et connu vulgairement sous le nom de celui de Westhove, est le dernier qui nous reste à mentionner. Il redevint visible en 1835, puis en 1840. Depuis 1850 il se découvrit régulièrement à chaque marée très basse, jusqu'en 1867. Après cette dernière date il fut submergé par la mer.

Le cimetière de 1832 a été l'objet d'une étude de feu M. J. FREDERIKS d'Oostkapelle, qui personnellement a décrit la plage telle qu'il la vit en 1866. Les notes qu'il prit à ce sujet, sont devenues la propriété de mon père, le docteur J. C. DE MAN.

Mr. DE MAN a souvent visité la plage pour ses études craniologiques et il a pu constater que les renseignements et les croquis dessinés par M. FREDERIKS sont généralement exacts.

Les indications qui suivent sont extraites pour une partie du manuscrit de cet amateur régional.

Le cimetière visible en 1866, était entouré d'une haie de troncs d'arbres et de palissades, dont les traces étaient parfaitement reconnaissables. Sa longueur était de 325 pas et sa largeur de 70. Il était orienté de l'est à l'ouest. En 1832, on distingua dans la haie deux gros troncs d'arbres, placés à une certaine distance l'un de l'autre, qui semblaient constituer une porte d'entrée. Cette porte était placée à l'ouest du cimetière. En 1866 elle n'était plus visible. Du côté opposé, on aperçut de même deux troncs d'arbres isolés, qui cependant ne paraissaient pas former une porte. Des pieux de chêne constituaient la palissade, ils avaient une grosseur de 4 à 5 centimètres sur un côté tandis que leur largeur sur l'autre face était souvent de 15 centimètres. On en rencontrait de plus ou moins gros.

Les sépultures se trouvaient un peu au-dessous de la hauteur des marées les plus élevées. Elles se trouvaient tout près l'une de l'autre, et elles étaient disposées dans toutes les directions. M. FREDERIKS aperçut des cercueils rangés en étoile. (Voir pl. II.)

Il y avait au milieu un cercueil, dans lequel gisait un squelette ayant à ses côtés une épée

à laquelle pendait une petite chaîne de cuivre. Souvent on vit les tombes rangées à une certaine distance l'une de l'autre et séparées par un cercueil vertical. La planche II fournit un aperçu de l'arrangement de ces sépultures.

Elles consistaient souvent en des troncs d'arbres creusés, couverts d'une planche plate et mince, attachée par de légères chevilles de bois de 3 centimètres. Chaque cercueil avait au fond une ouverture de trois centimètres. Les têtes des cadavres reposaient sur une petite planche perpendiculaire.

La rareté sur la plage de tombes d'enfants, dit M. FREDERIKS peut être remarquée avec juste raison. Les recherches de mon père ont confirmé cette particularité.

Quelques cercueils cependant contenaient les squelettes d'une mère et de son enfant.

Du côté des dunes on aperçut distinctement une division du cimetière, fermée par une palissade. (Voir planche II.)

Cette deuxième partie n'occupait qu'une partie minime de l'enceinte totale. Les cercueils de cette division étaient construits en bois plus épais. Les planches étaient attachées l'une à l'autre par des clous de fer de 8 centimètres, avec des têtes de trois centimètres. Ces tombes pourvues de clous en fer se rencontraient rarement et constituaient les seuls objets de

bois cloué trouvés sur la plage. M FREDERIKS n'a pas, comme l'ont constaté d'autres personnes, découvert une seule monnaie dans l'intérieur d'aucun cercueil, mais il en retira quelques menus objets.

Un autre témoin avait trouvé une bague d'or, muni d'un diamant brut et non taillé.

„Le diamant était déjà connu de l'antiquité,” dit M. D. A. VAN BASTELAER, „seulement les „anciens en ignoraient la taille, c. à. d. le moyen „d'y faire des facettes avec de la poudre de „diamant. Ce dernier procédé ne date que du „XV siècle. Mais antérieurement au XV siècle, „on savait déjà tailler les autres pierres pré- „cieuses aussi bien que sculpter les métaux.” 1)

Les sépultures ne contenaient ni argent ni autres objets intéressants. Un seul cercueil conservait le cadavre d'un homme avec une épée comme nous l'avons mentionné plus haut.

Il ne faut pas en conclure cependant que la population primitive de nos côtes devait forcément être pauvre. Parmi les personnes ensevelies il devait s'en trouver d'aisées, et d'autres pauvres, qui n'étaient que des habitants vivant sans luxe, mais obéissant à leurs coutumes pour l'ensevelissement de leurs morts.

1) D. A. VAN BASTELAER. *Plusieurs cimetières francs à Thuil-lies*, p. 46.

M. FREDERIKS dit que nulle part les tombes n'avaient servi deux fois; la superposition de plusieurs corps n'a jamais eu lieu.

Un troisième témoin des découvertes de 1866, M. JANSE, nous a fourni les mêmes renseignements. Cet amateur avait aussi remarqué une division du cimetière, dont la partie située en face des dunes, à l'endroit où cessaient les cercueils, était close par un gros tronc d'arbre. Lui non plus n'avait jamais rien trouvé dans les tombes, mais il avait ramassé à l'entour plusieurs petits objets, qui ont été offerts au musée archéologique de Leyde.

Un quatrième visiteur, un vieillard des plus vénérables M. v. D. MEULEN, nous a dit avoir trouvé lui-même un jour, *dans un cercueil* plus de vingt petites monnaies.

Il avait découvert dans un autre, un gobelet sans pied en verre verdâtre, et un bracelet en argent. Ces deux objets font actuellement partie de notre collection. Enfin un autre Dombourgeois retira d'un cercueil une petite clochette en bronze, qui appartient actuellement au musée de la Soc. zélandaise des Sciences.

En dernière analyse nous ajoutons, que nous avons de nouveau et très minutieusement interrogé le Dombourgeois, de qui nous avons acheté presque toutes les monnaies de notre collection et avec qui nous avons souvent discuté ce sujet.

Ce villageois, âgé de 70 ans, appartient à une famille de chercheurs d'antiquités sur la plage. C'était son père lui-même, qui lui a appris l'art de faire des recherches de monnaies. Cet homme nous a souvent raconté, que son père trouva un jour dans un cercueil fermé douze petites monnaies, dont six étaient en or. Elles se trouvaient placées sur la poitrine d'un cadavre.

Une autre fois il trouva une chaînette d'or à laquelle étaient attachées six monnaies de ce même métal.

Le fils, chercheur de talent, a exploré quantité de cercueils fermés, et il nous a assuré, *que chaque cercueil, sans exception, contenait* quelque chose, soit que ce fussent des monnaies, placées le plus souvent sur l'épaule droite du cadavre, ou bien quelques rares fois sur la poitrine, soit que ce fussent de menus objets tels que fibules, crochets, etc. Il se rappelle avoir trouvé dans un cercueil des monnaies romaines, et à une très petite distance de là, dans un autre cercueil plusieurs monnaies d'argent qui portaient „un temple” sur un des côtés. (Louis le Débonnaire, denier au temple.) Jamais il n'a trouvé près d'un cadavre des monnaies d'or, mais au contraire il en a rencontré assez souvent dans les espaces laissés vides entre les cercueils.

Il chercha, avec chance de succès, les monnaies: 1°. au-dessus du sable à l'entour des dunes; 2°. sur la plage dans les petits trous ronds, remplis d'eau; et troisièmement dans l'intérieur des morceaux de terre argileuse qu'il détacha du sol.

Les monnaies furent pour la majorité trouvées isolées sur le sable. Le sou d'or, découvert sur la plage, imitation barbare des sous de Louis le Débonnaire à la légende de „Munus Divinum,” a été exhumé de la couche argileuse. Le lieu des trouvailles de monnaies sur la plage s'étend depuis le cimetière de Duinvliet, jusqu'à la maison de campagne, nommé „l'Oranjezon,” située à 5 kilomètres du village de Dombourg.

Il est donc positivement prouvé, que les cercueils ont contenu de l'argent, et par conséquent il est fort probable que toutes les monnaies isolées trouvées çà et là sur la plage proviennent de cette même source. D'ailleurs il va sans dire que les tombes qui contenaient toutes ces nombreuses monnaies, se trouvent déjà depuis plusieurs siècles englouties par la mer.

En dernier lieu, il est intéressant de constater que les monnaies romaines et les pièces carolingiennes se trouvaient dans un même cimetière franc, nouvelle preuve, que les monnaies

romaines circulaient encore chez les peuples barbares du VIII^e siècle, où du moins qu'ils en possédaient.

Si nous résumons les données qui nous sont laissées au sujet des sépultures et de leur contenu, nous trouvons d'abord que tous les cercueils étaient en bois, soit creusés dans des troncs d'arbres, soit grossièrement construits en planches. Le manque total de pierres et l'abondance d'arbres le long de notre littoral, expliquent facilement l'existence de tombes en bois. Jamais on ne vit sur la plage de grande fosse, comme on en a rencontré en Belgique 1) et dont on se serait servi au besoin, notamment en cas d'épidémie, de batailles, etc. Les tombes de Dombourg témoignent au contraire que ce cimetière a dû servir à des enterrements réguliers et successifs, effectués en temps de paix.

Il est prouvé que de l'argent a été rencontré dans l'intérieur des cercueils. Les monnaies romaines étaient entre-mêlées de monnaies carolingiennes. Il est probable que les parties actuellement submergées des cimetières contiennent les restes d'habitants datant de l'époque romaine, où l'habitude d'ensevelir les morts

1) D. A. V. BASTELAER. *Plusieurs cimetières francs de différentes époques à Thuillies*, p. 74.

avec de l'argent était assez fréquente. Plus tard l'influence de la religion chrétienne a modifié les moeurs païennes, mais elle n'est parvenue que très lentement à faire cesser l'usage de déposer du numéraire dans les cercueils des morts.

M. V. BASTELAER nous apprend, quand il s'est occupé de ces questions dans ses ouvrages 1) „que les Barbares lors de leur invasion au „quatrième siècle et aux siècles suivants im- „portèrent en Belgique l'habitude d'inhumer „les morts en les accompagnant de leurs orne- „ments, de leurs armes et d'un mobilier fu- „néraire. Ils auraient conservé ensuite cette „habitude avec une grande persistance. Sous „l'influence du Christianisme l'inhumation devint „de plus en plus la règle. Naturellement l'inhu- „mation habillée, importée par les Barbares, „fut peu à peu adoptée par les populations „chrétiennes.”

„La coutume d'incinérer les morts alla au con- „traire toujours en diminuant. Un concile tenu „par CHARLEMAGNE à Paderborn, au printemps de „785, formula 34 importants canons. Le septième „de ces canons portait défense de pratiquer la „crémation d'un cadavre sous peine de mort. „Cette prescription s'adressait à tous les su-

1) Loc. cit. pl. 78.

„jets de l'empire, et spécialement aux Saxons,
„chez lesquels cette coutume était encore fort
„commune.

„Plus tard CHARLEMAGNE à la fin du VIII^e
„siècle défendit également l'inhumation habil-
„lée et le mobilier sépulcral.”

Dombourg n'a pas laissé de traces d'une
crémation des morts. Les monnaies et surtout
les menus objets trouvés sur la plage et dont
nous nous occuperons plus loin dans cet article
indiquent les huit premiers siècles de notre
ère et ils dénotent une variété de style, pro-
venant vraisemblablement de la différence des
peuplades qui se sont succédées.

LES HABITATIONS.

Non loin du sanctuaire de NEHALENNIA, on découvrit sur la plage, les restes d'habitations anciennes consistant en pierres calcaires, palissades, briques et fragments de poterie rouge. Cette découverte eut lieu en 1647.

Quelques années plus tard, en face du village de Dombourg, on reconnut les restes d'un fossé ou canal à fonds et bords arrondis, dont les revêtements de terre étaient encore visibles.

On aperçut en même temps, vis à vis de Duinvliet, les restes d'un village ancien, consistant en quantité de demeures dont il ne restait que les fondations au niveau de terre suivant ce que rapporte un tradition locale. L'emplacement de ces constructions est désigné sur une ancienne carté, sous le nom „d'habitations des anciens Goths”, 1) dénomination dont on n'a pas pu justifier l'origine.

Ces maisons étaient disposées le long d'une sorte de rue allant de l'est à l'ouest. On en rencontra également, qui étaient situées au sud de cette rue. Ces demeures étaient entourées de planches et de pieux qui se trouvaient rasés

1) Zelandiae comitatus delincata per Nicolaum J. Visscherum emendata et aucta per R. Otten.

au niveau du sol. Parfois on rencontra un plancher de terre battue.

La plupart des monnaies d'or, dit la tradition 1), de même que trois petits plats d'argent, furent découverts dans cet endroit. SMALLEGANGE écrit, que déjà en 1696, ces restes de demeures n'étaient plus visibles. Les découvertes ultérieures se rattachent nécessairement à l'existence de ce même village.

En 1749 et en 1817, dates de la réapparition des cimetières hors des sables de la basse mer, de nouvelles habitations devinrent également visibles.

L'examen de ces demeures ne nous apprend rien de nouveau. Une seule fois on trouva une maison partiellement pavée en pierres. M. FREDERIKS donna une description détaillée de ce qu'il vit, lorsqu'en 1866, ces restes furent pour la dernière fois mis au jour.

Notre planche I donne une esquisse de l'emplacement des demeures; les parallélogrammes teintés en rouge désignent la situation des cimetières.

La planche II donne ensuite une partie plus détaillée de la plage. Elle représente la première division 2) du cimetière de 1832—1866.

1) DRESSELHUIS, loc. cit. p. 65.

2) Voir pag. 25 de cet article.

M. FREDERIKS avait fait le croquis de la plage entière, comme il l'aperçut en 1866, mais nous avons cru suffisant de n'en publier qu'une partie seulement.

M. FREDERIKS estima la longueur de la place occupée à 1300 mètres environ. La largeur est moins facile à déterminer parcequ'on ignore de combien les dunes ont reculé depuis 1647, date à laquelle le temple a été pour la première fois découvert. Quelquefois les maisons se sont trouvées construites au-dessus des tombes, ce qui porte à croire que la construction de ces demeures est postérieure à celle des sépultures. H. CANNegiETER 1) était de ce même avis. Ce savant les attribue aux Normands. Ces envahisseurs auraient obtenu la permission de se construire ainsi des villages, quand les relations pacifiques et commerciales remplacèrent les incursions qu'ils avaient faites auparavant comme pirates.

Les substructions de ces demeures étaient rangées irrégulièrement et souvent obliquement l'une à côté de l'autre sans former véritablement de rue, comme on l'avait remarqué antérieurement. C'étaient plutôt des groupes de constructions formant l'ensemble des demeures d'une famille.

1) H. CANNegiETER *Domburgsche oudheden verklaart*. Manuscrit inédit reposant dans la Bibl. de l'Académie royale des Pays-Bas.

Nulle part on ne vit de traces de jardins, quoique le sol fertile eût été favorable à leur établissement. Tout l'espace vide laissé entre les maisons, a servi de dépôt de fumier à ces peuples barbares. On a trouvé ces tas d'immondices, (qui rappellent les Kjøkkenmoddings" si nombreux en Danemark et presque identiques 1) remplis d'une quantité d'ossements d'animaux, ce qui fait supposer que la viande a constitué l'aliment favori des habitants. Dans certains endroits M. FREDERIKS reconnaît l'existence d'espaces entourées de palissades. Il s'agissait probablement de lieux de refuge pour le bétail. La construction des cabanes était très primitive, jamais le fer et la pierre n'y ont été employés. Elles étaient établies en bois façonné à la hache. Certaines maisons avaient des pieux enfoncés dans la terre à quelque distance l'un de l'autre, et entre ces pieux étaient disposés des planches verticales. D'autres demeures avaient pour toute fondation une poutre contre laquelle était appuyée soit une seule soit une double rangée de planches. Le bois employé était le chêne.

De forts troncs d'arbres souvent carrés, constituaient les angles des demeures et avaient entr'eux des pieux plus légers. La longueur

1) Communication de M. P. BORDEAUX.

des planches mesurait 50 centimètres, la largeur variait de 25 à 60 centimètres. Nulle part on ne trouva de paille ou de planches enduites de plâtre. Au milieu de la pièce centrale, qui affecte la forme d'un parallélogramme, on trouva assez souvent un tronc d'assez grande dimension, qui avait dû servir à soutenir le toit. Ce toit à raison de l'abondance du bois dans ces contrées, a dû être couvert de planches. La surface des cabanes était généralement de 5 à 10 mètres sur 14, mais on en a rencontré qui ne mesuraient que 3 mètres sur 4.

La pièce centrale était entourée de petits appartements latéraux de moindre grandeur et elle se trouvait ainsi protégée contre le froid de l'hiver. Deux fois M. FREDERIKS vit de petits appartements isolés, unis à la maison centrale par une sorte de couloir. Dans un local de cette nature, on trouva une fois un cercueil contenant un cadavre (voir pl. II). Les petits appartements latéraux étaient fermés de trois côtés. Ils correspondaient avec le milieu de la maison. M. FREDERIKS remarque avec raison que les habitants devaient perdre beaucoup de temps pour se rendre d'une partie de leur demeure dans l'autre à cause de l'ignorance des constructeurs de l'époque. Comme les maisons de bois ne sont pas très aptes à

contenir des foyers, le chauffage a dû avoir lieu dans une partie séparée de la maison. Les habitants avaient effectivement construit à quelques pas des cabanes des sortes de puits creusés dans la terre et pourvus d'une espèce de terre-plein constitué par des pierres et de l'argile rougeâtre. Ces foyers ou terre-pleins ont été fréquemment trouvés couverts de cendres et de charbons de bois. Dans une de ces excavations, M. FREDERIKS reconnût un fragment d'un pot de terre, percé au bord de trois trous pour les attaches.

D'autres puits contenaient une matière liquide, dans laquelle gisaient de longs fragments de cuir et de cornes de boeuf. C'étaient des fosses de tannerie et les matières qui y ont été découvertes démontrent que la population fabriquait elle-même le cuir et savait le tanner.

Les nombreux amas de fumiers existant entre les cases, contenaient peu de traces de paille et de roseaux, mais beaucoup de restes d'herbes de forêt entremêlées d'une grande quantité d'ossements d'animaux de race bovine (*bos brevicornis*), de brebis, de cochons. On n'a pas rencontré d'ossements de cheval. Ils contenaient en outre des tas de coquilles, de moules et de salicoques, de petits morceaux de cuir, des glands, des semences de

citrouille, des crânes de chien, de boeuf, etc. On n'y a pas trouvé de coquilles d'huitres. L'analogie avec les Kjøkkenmoddings 1) du Danemark paraît évidente et digne d'être remarquée.

Les fragments de poterie ramassés sur la plage sont aussi variés sous le rapport de la forme que sous celui de la finesse. Parmi les échantillons de faïence romaine on peut remarquer un morceau de poterie samienne, portant l'inscription AVITVS FEC (notre collection).

„Le nom de ce potier,” nous a écrit M. ALFR. BÉQUET, „s'est rencontré en France, mais principalement en Angleterre. La bonne qualité de la poterie samienne, la netteté des lettres, me font penser que ce potier vivait pendant le Haut-Empire.”

Parmi les fragments de poterie du temps anglo-saxon ou franc, on en a rencontré, qui étaient couverts d'une couche de suie et qui portaient des traces de feu, tandis que quelques autres étaient recouverts d'émail, ou encore étaient ornés de lignes et de figures coloriées.

Ces dernières tenaient peu à la terre cuite,

1) Communication de M. P. BORDEAUX.

car un simple lavage les fit disparaître. On ne ramassa pas de poterie d'un diamètre supérieur à vingt centimètres. On en découvrit de couleur verte et d'autres de couleur blanche. Les morceaux de poterie blanche sont d'une facture plus achevée. Ces derniers vases n'étaient pas poreux et ils étaient susceptibles de subir l'action du feu. D'autres poteries étaient de couleur bleu-grisâtre et avaient la pâte entremêlée de grains noirs; cette poterie-là était d'un travail très grossier.

Deux fragments de notre collection portent l'ornementation faite à la roulette. „D'ordinaire” 1) dit M. VAN BASTELAER, „la roulette, „qui mesurait de 8 à 15 centimètres et parfois „avait jusqu'à 24 centimètres de circonférence, „était en bois. Elle pivotait sur un axe fixé „entre deux branches, au bout d'un manche „approprié. Ces roulettes étaient encore em- „ployées il n'y a pas bien longtemps pour „l'ornementation des tartes dont on se régale „les jours de grandes réjouissances.”

Les petits fragments de ces sortes de poterie faisant partie de notre collection portent sur la partie conique supérieure un col court et évasé en forme d'entonnoir.

1) D. A. VAN BASTELAER. *Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette.* Extr. des travaux du Congr. de la Féd. arch. et hist. de Belg. 1890.

Jamais M. FREDERIKS ne rencontra de vase à panse biconique, caractère spécial du vase franc. 2) Le musée de Middelbourg possède trois petites urnes grisâtres de 7, 7,2 et 11,8 centimètres de hauteur.

La plage ne fournit pas d'autres vases ou objets servant à la cuisine. On n'y découvre de la verrerie qu'exceptionnellement. Quelques coupes en verre sans pied, de petites perles colorées attachées au cou d'un squelette féminin, d'autres trouvées à la hauteur des hanches, constituent les seuls spécimens de verrerie retirés des tombes et découverts sur la plage. Beaucoup de menus objets, qui vraisemblablement ont été retirés ou séparés des cercueils, tels que fibules, clefs, agraffes, boucles, bagues, petites chaînes, épingles de cheveux, etc., ont été rencontrés sur l'emplacement même des habitations où ils étaient mêlés à des monnaies d'époques diverses. Nous avons été, assez heureuse pour réunir toute une collection de ces objets, ramassés sur la plage depuis 1880.

M. BEQUET, le savant directeur du musée de Namur, qui a bien voulu comparer sur notre demande, les petits objets de la plage de Dombourg, avec ceux gardés dans le riche

1) VAN BASTELAER, Loc. cit. p. 8.

musée confié a ses soins, nous à écrit à ce sujet: „Je suis frappé du nombre d'attaches „de toutes sortes, tels que fibules de différentes variétés, boucles, crochets, aiguilles, etc., qui ont été retrouvées.”

Mais ce nombre ne paraît plus étonnant quand on le rapproche de la quantité considérable de sépultures existant le long de la plage

M. BEQUET était d'avis que ces objets n'ont appartenu ni à des Belgo-Romains, ni à des Francs, ni à des Mérovingiens, mais qu'il faudrait chercher les exemplaires analogues dans les musées de la Scandinavie. C'est, selon ce savant, dans ces contrées que se trouve le berceau de la population ensevelie sous les flots de la mer qui baigne les côtes de Walcheren. Il paraît ainsi avoir existé une grande différence entre les ornements des peuples habitant la Belgique et ceux des habitants de nos contrées. Cependant les planches du savant article de M. D. A. VAN BASTELAER „*le cimetière franc de Fontaine-Valmont*” contiennent un certain nombre de clefs, de plaques, de fibules ansées, etc., à peu près semblables à celles que nous possédons.

M. le Dr. R. JESSE, le zélé conservateur du musée archéologique de Leyde, lors d'une visite qu'il effectua au musée de Middelbourg, où nos objets de Dombourg figurent actuelle-

ment, les attribua pour la majorité à l'époque mérovingienne. „*De Nederlandsche oudheden*” du Dr. W. PLEYTE, présentent aussi des pièces analogues, trouvées dans d'autres contrées des Pays Bas. Et nous-même, nous avons retrouvé beaucoup d'objets similaires dans le musée britannique, parmi la série anglo-saxonne. Il faut remarquer que plusieurs des ornements ci-dessus, existant dans notre collection ont dû changer d'aspect. L'eau saumâtre de la mer les a rongés partiellement, et elle a dû même faire disparaître la verrerie qui les ornait. Quelques rares fibules ont encore conservé des traces de verre colorié.

M. BEQUET nous a fait remarquer que le verre incrusté et cloisonné fut importé en Belgique par les Barbares au V^e siècle.

La perte des émaux ou de la verrerie incrustée a fréquemment été observée à l'occasion d'autres trouvailles.

„En Belgique,” dit M. VAN BASTELAER, 1) „les émaux ont été également attaqués plus ou moins par leur long séjour en terre. Cela dépend d'ailleurs principalement de deux choses: de la nature du terrain, puis de la composition et de la dureté des verres et des

1) Cimetière belgo-romain. Extrait de la Soc. d'Achéol. de Bruxelles, t. XI, de Presles 1897, p. 91.

„émaux.” La nature du terrain à Dombourg était doublement désavantageuse aux ornements dont nous nous occupons. Le sol saumâtre d'une part, d'autre part le retour de la marée à deux reprises dans l'espace de vingt quatre heures a dû forcément nuire au plus haut point à la conservation de toutes les antiquités.

Les ornements en question ont été trouvés souvent mêlés avec différentes monnaies. Il en résulte qu'ils doivent être d'une même période de temps, qui cesse avec la fin du IX^e siècle.

Il faut reconnaître que la plage a également fourni à diverses reprises de petits deniers flamands du XII^e et du XIII^e siècle. Mais ce nombre est peu considérable et ne doit avoir aucun rapport avec la quantité d'objets d'époque certainement antérieure trouvés dans le sol. Ces deniers flamands enfouis dans le sable de mer sur le rivage doivent provenir de naufrages de navires du pays survenus par suite d'échouages au cours des XII^e et XIII^e siècles.

La planche IV donne des spécimens d'objets trouvés.

- N^o. 1. Boucle d'oreille en bronze. Le revers est orné de petits annelets simples centrés d'un point.
- „ 2. Plaque-boucle triangulaire allongée en bronze, ayant pour toute ornementation, trois têtes de clous bombées, entourées d'un cercle formé

par de petits coups de burin, qui donnent à l'objet l'aspect d'une tête de cheval 1)

M. VAN BASTELAER, qui a présenté une pièce analogue (pl. III n°. 6, *cimetière de Fontaine-Valmont*) l'a décrit comme étant de style anglo-saxon.

- N°. 3. Petite croix en plomb.
 „ 4. Petite fibule d'attache en bronze en forme de buste humain.
 N°. 5 et 10. Motifs d'ornementation de plaque en bronze avec petits clous en argent.
 N°. 6. Broche d'attache en plomb, les clous bombés sont entourés de petits coups de burin.
 „ 7. Bouton d'ornementation en bronze donnant la reproduction de trois animaux fantastiques. Ces ornements en serpents, en dragons, etc., sont en général d'origine scandinave. 2)
 „ 8. Petit objet en cuivre jaune, se terminant par deux têtes de serpent.
 „ 9. Petit clef en plomb.
 „ 11. Bague en plomb, orné d'un animal fantastique.
 „ 12. Bague en argent.
 „ 13. Bague en bronze.
 N°. 14 et 15. Fibules en bronze.

1) *Le cimetière franc de Fontaine-Valmont*, p. 128. Mém. arch. tome VII.

2) Loc. cit, p 54.

N^o. 16. Bout ou pendant de lanière de ceinturon en bronze. Les petits clous d'attache sont en argent Il porte le dessin d'un animal fantastique.

La planche V reproduit un des objets les plus curieux de la plage, et que nous n'avons rencontré en pareil état dans aucun des musées archéologiques que nous avons visité

M. BÉQUET est de ce même avis, quant à la rareté de la pièce Car il nous écrit :

„Ce peigne en os est extrêmement intéressant, sa „conservation est excellente, sa patine superbe. Sa „technique est étrangère à l'art classique La forme „générale, qui rappelle celle d'un navire, me fait at- „tribuer ce peigne aux hommes du nord. C'est la „première fois, que je vois sur la même rangée les „grosses et les petites dents ”

Ce peigne consiste en trois parties, une pièce de milieu, qui contient les dents, et deux ailes qui sont attachées à la première partie par des clous de fer.

Le dessin de l'ornementation est analogue à celui rencontré sur quelques fragments de poterie de la plage. On y retrouve les mêmes annelets creux centrés d'un point existant sur la boucle d'oreille et sur plusieurs fibules provenant des fouilles de Dombourg. Ces dessins constituaient l'ornementation favorite des Francs des premières époques. Ils ont été employés d'une façon si constante et si générale qu'ils caractérisent réellement les objets de ces temps reculés. 1)

1) DR BASTELAER. *Cimetière franc de la Buissière*, p 28. Brux. 1890.

Il nous reste encore à parler des amulettes trouvées dans les fouilles. La principale était un dirhem ou monnaie arabe du Calife abbasside ABU-ABDALLAH MOHAMED V AL-MUTAZZ-BILLAH, frappé en l'an 252 (866 année chrétienne) à Towin dans la province d'Arménie. Cette monnaie est entourée de trois cercles cordonnés en filigrane. Une pièce analogue, qui est figurée sur la planche XXIV n°. 1 des „*Ned. oudheden*,” du Dr. W. PLEYTE, a été trouvée dans la province de Drenthe.

Parmi les monnaies d'or trouvées à Dombourg, il s'en est rencontré plusieurs portant une bélière. C'étaient un triens de MAURICE TIBÈRE, un autre frappé à Duerstede, un troisième à Banassac. Il y avait également des monnaies trouées qui ont probablement été suspendues au cou sans intermédiaire de bélière. „Les exemples sont nombreux,” dit M VAN BASTELAER, 2) „de médailles percées, formant la pièce principale d'un collier et remplaçant la grosse perle ou l'anneau amulette de la parure.”

On ignore la cause et la date de destruction de toutes ces demeures sur la plage. Probablement les derniers habitants ont quitté

1) Détermination du Geheimer Hofrath Dr. G. STICHEL à Jéna.

2) *Cimetière franc de Fontaine-Valmont*, p. 175.

le littoral non pas au moment d'une grande inondation mais à cause du reculement des dunes. Ces gens se sont établis ensuite à l'emplacement actuellement occupé par Dombourg.

La carte de la planche I montre l'endroit qu'occupaient les dunes détruites et où il n'existe plus actuellement qu'un banc de sable constamment submergé.

Si la destruction des maisons avait été occasionnée par une guerre défavorable ou par une inondation inattendue, on en retrouverait les traces.

On découvrirait des habitations brulées, des entassements de poutres et de planches, on ramasserait des restes de mobilier, des instruments, etc.

Rien ne tout cela ne s'est rencontré à Dombourg.

Il est survenu une démolition progressive des constructions, dans lesquelles les habitants ont pu ne laisser aucun objet important. La population s'est retirée peu à peu vers l'intérieur de l'île.

Nous avons maintenant à dire quelques mots sur la population qui a habité le littoral de l'île, pendant les dix premiers siècles de notre ère.

LA POPULATION.

Si nous avons eu beaucoup de peine à apporter un peu de lumière sur les découvertes effectuées sur la plage, nous ne rencontrons pas moins de difficultés pour éclaircir le mystère qui plane sur l'origine et l'existence des peuplades, dont nous avons étudié les curieux restes d'industrie. Les renseignements que les anciens auteurs nous ont fournis sur les coutumes des Germains, des Bataves, des Gaulois et des Francs, ne sauraient concerner exactement les habitants primitifs de nos côtes. Le plus probable est que l'île de Walcheren fut à l'origine habitée par une peuplade isolée, pacifique 1) et n'ayant qu'un degré de développement très minime. Deux choses seulement peuvent apporter un peu de lumière sur cette question: ce sont d'une part les crânes humains exhumés des sépultures et d'autre part, les monnaies retrouvées. Beaucoup de ces crânes ont été minutieusement étudiés par mon père, qui a reconnu que ces têtes appartenaient à la catégorie des Dolichocéphales (langhoofden) espèce d'hommes différant nota-

1) Un auteur récent, M. S. MULLER HZN., place, du temps de Pline, dans les îles du Helium ou Helinium les Marsaciens. (Marsaten) S. MULLER, *De civitates van Gallië*, Verh. Kon. Akad. Amst. 1898.

blement des habitants ultérieurs de nos îles. Les crânes de Dombourg sont analogues à ceux des peuplades habitant jadis la côte occidentale de l'Europe dans les environs de la Zélande, tels que les Allemands du Nord, les Scandinaves, les habitants de Kent, et peut-être aussi les Ménapiens de la Flandre.

On admet généralement qu'une grande partie des îles Zélandaises n'est devenue terre habitable qu'au V^e ou au VI^e siècle de notre ère.

Aussi fait-on dater de ces temps les petites collines de refuge, ou tertres 1) qui sont encore visibles dans beaucoup d'endroits.

Le littoral cependant, partout où il avait une situation suffisamment élevée, et où il était abrité par plusieurs rangées de dunes protectrices, a compris des centres d'habitations dès les premiers siècles de notre ère. A partir de l'époque où il s'établit un échange commercial à peu près constant entre l'Angleterre et nos côtes, la population primitive a dû nécessairement se trouver augmentée par l'adjonction de commerçants allemands et romains. Ce seraient ces habitants légèrement romanisés qui nous auraient probablement laissé les pierres votives de NEHALENNIA.

1) Dr. J. C. DE MAN. *De Vluchtheuvels in Walcheren*. Midd. 1888.
 en *De Vluchbergen in Schouwen, de Bevelanden en Tholen*. Midd. 1897.

La population primitive pacifique et agricole vivait de même de la pêche et de la navigation côtière. Il est singulier que les fouilles aient fourni aussi peu d'objets témoignant d'un exercice étendu de ces métiers.

Le canal ou fossé découvert sur la plage, mentionné précédemment dans cet article, peut dater de cette période. M. FREDERIKS a également tracé sur sa carte de la plage un fossé 1) qui a été découvert non loin du cimetière dit de 1749. Il est notoire, qu'en 1544, Dombourg possédait encore un port et qu'il en sortait des bateaux destinés à la pêche du hareng.

Dans aucune autre partie de la Zélande on n'a trouvé de traces d'inhumations faites à une époque reculée. Il est possible que jadis on ait apporté des morts sur le littoral de l'île de Walcheren, comme en un lieu sur et sacré. Mais aucun texte ne le justifie. Tous les archéologues connaissent la tradition qui rapporte que des peuples habitant le littoral situé vis à vis de l'Angleterre, auraient emporté vers la „Britannia," les âmes de leurs défunts dans des navires. Si cette cérémonie se rapportait aux habitants de nos côtes, comme le supposent quelques savants, on pourrait admettre que les corps de ces ancêtres aient été ame-

1) Ce fossé ne se trouve pas sur la partie gravée de notre planche II.

nés pour reposer dans le sol de l'île de Walcheren.

Les îles ont de tout temps été privilégiées pour contenir des temples dans lesquels un culte était spécialement rendu à une divinité. 1) Elles présentent cet avantage qu'on s'y trouve un peu plus à l'abri des incursions des peuples voisins. Avant les invasions des Normands sur nos côtes, le littoral de l'île de Walcheren, constitua un endroit des plus surs, non seulement pour y célébrer le culte divin, mais aussi pour servir de lieu de repos aux morts.

A dater du moment, où les peuplades sauvages du Nord ne cessèrent de ravager nos côtes, la population aura été forcée de quitter la plage et de se retirer en un lieu plus tranquille. Mais d'autres motifs, s'y seront ajoutés, tels que le départ des Romains des îles britanniques, la diminution des dunes protectrices, et ce fait que l'intérieur de l'île devint de plus en plus habitable. Une autre raison de l'abandon de la plage païenne aura été le progrès du christianisme, dont on commençait à constater les résultats tardifs, 2) si on les compare

1) V. D. BERGH. *Volksverleveringen en godenleer*, p. 8

2) M. A. BEQUET assure (voir compte rendu des travaux des congrès tenus à Anvers et à Middelbourg) qu'on ne connaît pas un seul peuple chrétien chez lequel ait existé l'usage de déposer de l'argent dans la tombe. Il en résulterait que les naturels ensevelis à Dombourg du temps de Louis le Débonnaire agissaient encore en païens.

à ceux réalisés dans d'autres pays. — On bâtit en 990 la première grande église à Middelbourg. — Il reste vraiment difficile à expliquer que les anciennes chroniques n'aient jamais fait mention de cette contrée, qui, dans les temps reculés dût avoir une certaine importance, non seulement parce qu'on y rencontre les restes d'un temple romain, mais encore parce qu'elle devait servir de lieu de transit commercial avec l'Angleterre.

Une ancienne ville ayant porté le nom de Dombourg ou de West-Kapelle n'a jamais existé du temps des Romains. 1) Les habitations découvertes sur la plage n'ont été qu'une réunion de maisons de bois, construites très modestement. On n'y avait élevé, ni tour, ni église, ni bâtiment de pierre. Cet ensemble de circonstances démontre que les habitants étaient peu fortunés ce qui rend bizarre la découverte qui y a été effectuée d'un grand nombre de monnaies d'or et d'argent. On peut faire mille conjectures à ce sujet, mais la vérité ne se découvrira probablement pas. Quelques écrivains pensent que ces pièces ont appartenu aux défunts riches, amenés des environs pour être enterrés sur là plage. D'autres comme feu H. CANNegieter et quelques archéologues

1) Le nom de Dombourg — Dumburch — se rencontre pour la première fois dans un chartre du comte Florent IV de Hollande de l'an 1223. KESTELOO, *Domburg en ziju geschiedenis*, p. 2.

belges actuels supposent que ces païens ont dû avoir une grande vénération pour la mer, les fleuves, les rivières, etc., qui constituaient plusieurs de leurs divinités et qu'en guise d'hommage ils auraient jeté dans la mer des monnaies d'or et d'argent après avoir eu le bonheur d'effectuer une heureuse traversée. Si cette supposition était exacte, il en résulterait que sur les côtes qui font face à notre littoral, les mêmes monnaies devraient se retrouver. Or ce fait, croyons-nous, n'a jamais été constaté. Beaucoup d'autres savants conjecturent que les monnaies proviennent de l'intérieur des cercueils.

Le culte divin de ces peuples primitifs avait pour base principale la peur des esprits malins, mais ils croyaient également à une vie future. Cette dernière croyance leur imposait le devoir de mettre dans les sépultures de leurs morts des objets de toutes sortes et notamment des monnaies. Dans nos contrées on n'a pas trouvé trace d'habitudes de crémation.

Cependant de nos jours, le placement de tas de paille, 1) devant une maison mortuaire semble avoir pour but de rappeler quelque ancienne coutume de ce genre. De mêmes les

1) A ceux qui peuvent se procurer le compte rendu du congrès d'Archéol. tenu à Anvers et à Middelbourg, en 1890, nous recommandons vivement de lire tout ce que M.M BÉQUET et VAN BASTELAER ont dit apropos des tas de paille et de l'usage de mettre des monnaies dans les tombes. P. 85 et 89.

petites urnes, trouvées çà et là dans les sépultures pourraient avoir une origine identique.

Il ne faut pas oublier qu'indépendamment de la population primitive, le littoral a également compris des Romains, des Normands, des Frisons, des Anglo-Saxons et des Francs.

Quelques noms de nos villages actuels rappellent la présence sur notre île de ces anciennes peuplades. La tradition rapporte que ce sont les Danois et les Juttés, qui nous ont appris l'art d'améliorer la construction des digues.

Les Romains ne sont plus revenus dans l'île de Walcheren après qu'ils eurent quitté l'Angleterre. Les nombreuses monnaies romaines trouvées sur la plage, prouvent facilement cette vérité, car on n'en découvre presque pas de postérieures au règne de TETRICUS.

Il est vrai que les dernières fouilles ont mis au jour plusieurs monnaies du temps des CONSTANTINS. Mais ce fait ne saurait être considéré comme en contradiction avec ce que nous venons d'énoncer.

Car la monnaie romaine circulait bien au-delà de son pays d'origine et jusque dans nos contrées à des époques ultérieures. Ces monnaies du Bas-Empire restèrent pendant longtemps le numéraire de nos peuplades. Nous avons déjà montré qu'elles circulaient encore chez nous à l'époque franque.

La présence des Normands sur nos côtes est assez connue ainsi que leurs différentes incursions qui n'avaient d'autre but que le pillage.

Quant aux Frisons, ils ont nécessairement dû séjourner dans les îles zélandaises, quand ces contrées ont fait partie de leur territoire.

On sait que les Saxons, avant leur entrée en Angleterre, ont traversé notre pays, et que beaucoup d'entre eux s'y sont établis définitivement. Les monnaies anglo-saxonnes ramassées à Dombourg, égalent à peu près le nombre des pièces franques.

On a beaucoup exagéré le nombre d'Anglo-Saxons qui avaient habité nos contrées, parce qu'on a cru pouvoir réunir sous ce nom beaucoup de tribus barbares assez diverses. L'invasion des Suèves doit dater de cette époque. C'est probablement de leur nom qu'est dérivé celui de „Zeeuwen” quoique rien ne prouve que cette tribu des Suèves ait quelque rapport avec les Suèves de l'Allemagne.

Ce sont les Francs qui en dernier lieu ont pris possession de nos côtes. Ils ont introduit avec eux le christianisme. Ils y ont également amené l'usage de leur numéraire.

La quantité de monnaies franques retrouvées dans les fouilles de Dombourg est considérable. On ne trouve pas de monnaies carolingiennes postérieures au règne de CHARLES le Gros.

La disparition de la dernière grande rangée de dunes qui a précédé celle qui existe aujourd'hui, date probablement de cette époque.

Petit à petit le village actuel de Dombourg s'est fondé, s'établissant à l'abri derrière la ligne des dunes.

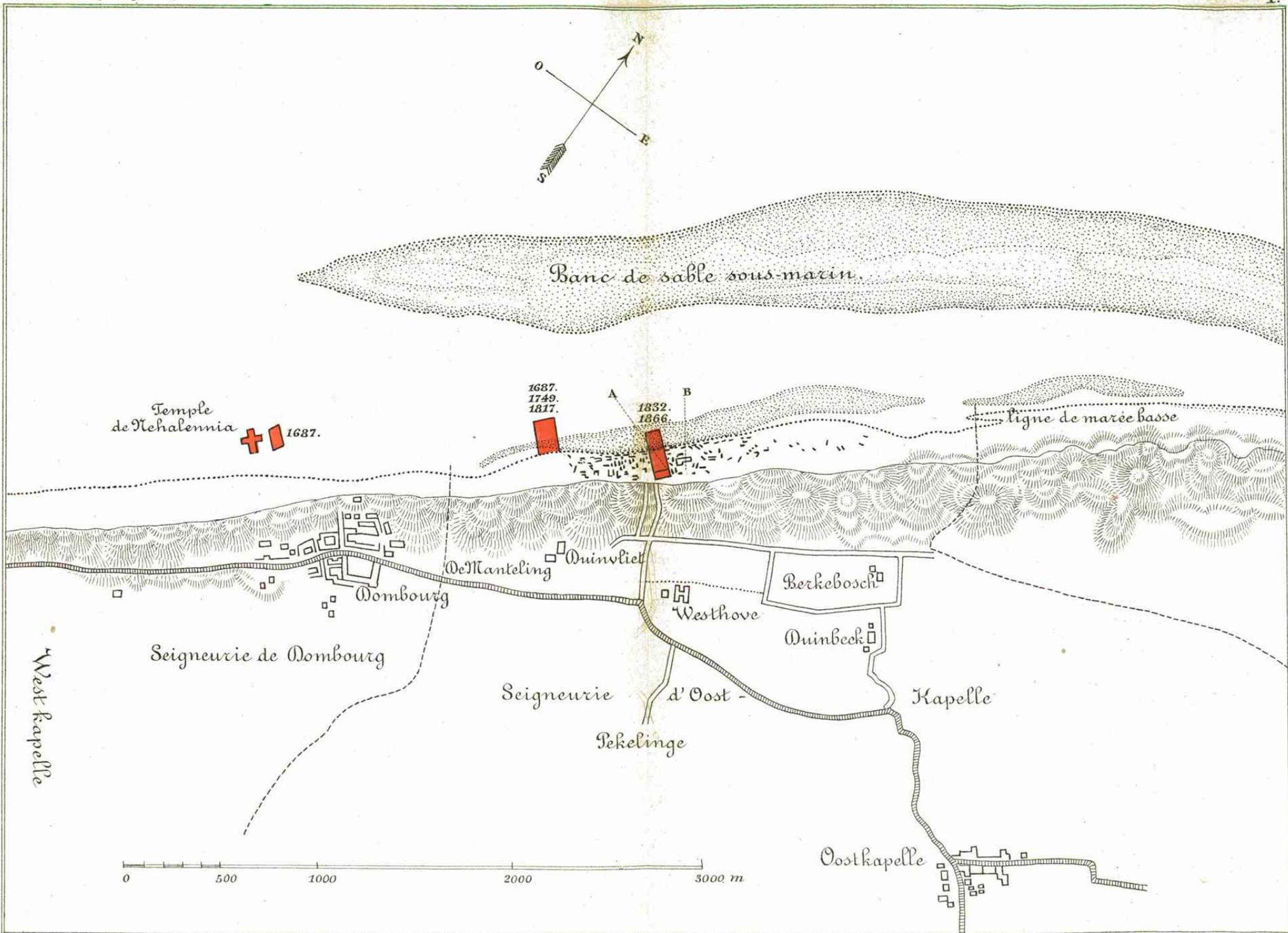
La population avait embrassé la religion chrétienne non seulement de nom mais avec une véritable ferveur.

Nous espérons avoir résumé brièvement l'histoire probable des habitants de la plage de Dombourg, en la dépouillant des fables qui ne reposent que sur des traditions sans fondement.

Nous terminons ce travail en donnant un aperçu des monnaies conservées dans trois collections à Middelbourg et à Dombourg. A partir de 1896 les trouvailles de monnaies isolées ont presque complètement cessé.

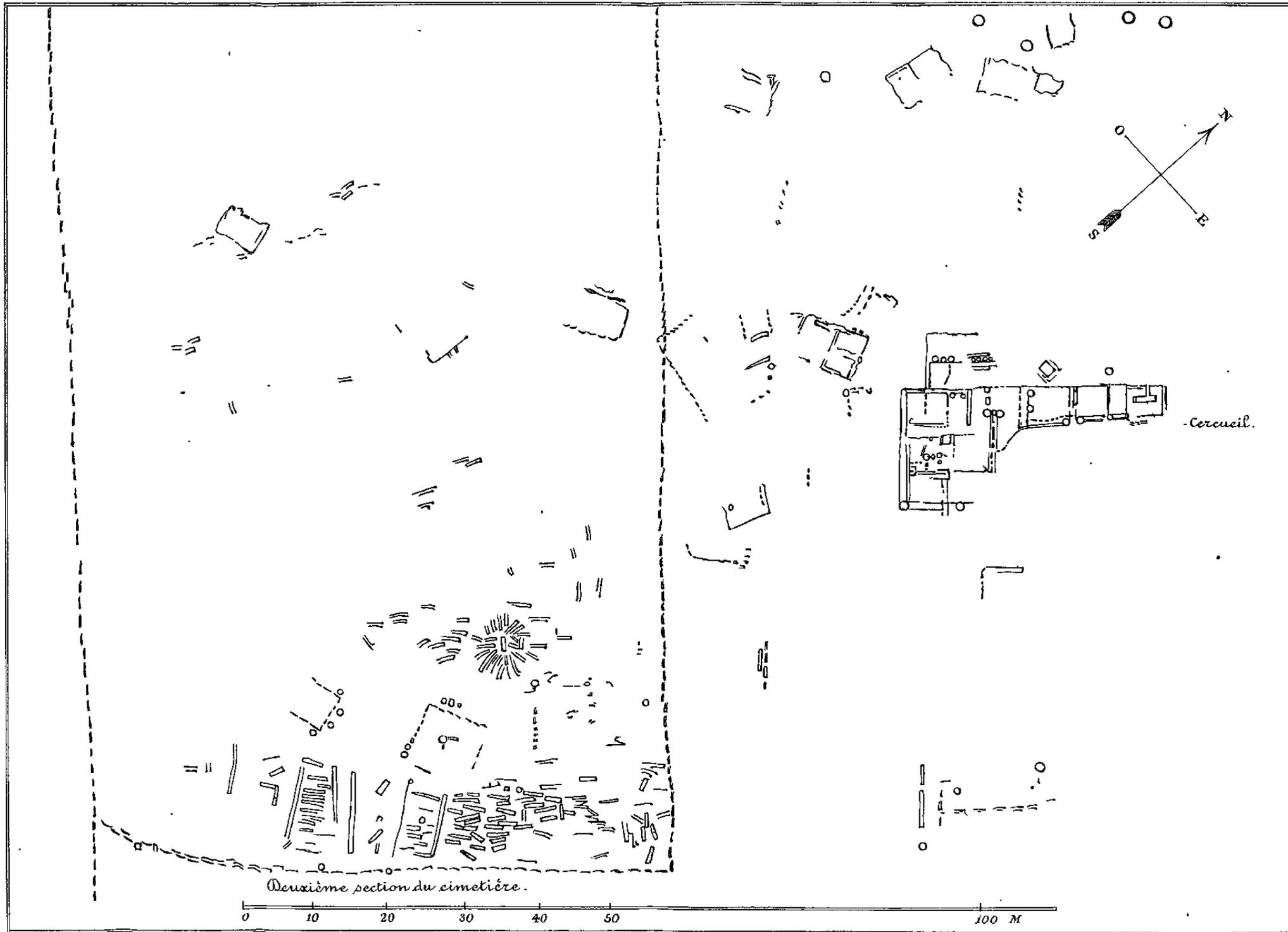
MARIE DE MAN.

(A suivre.)



1866. La plage de Dombourg. Les cimetières submergés.

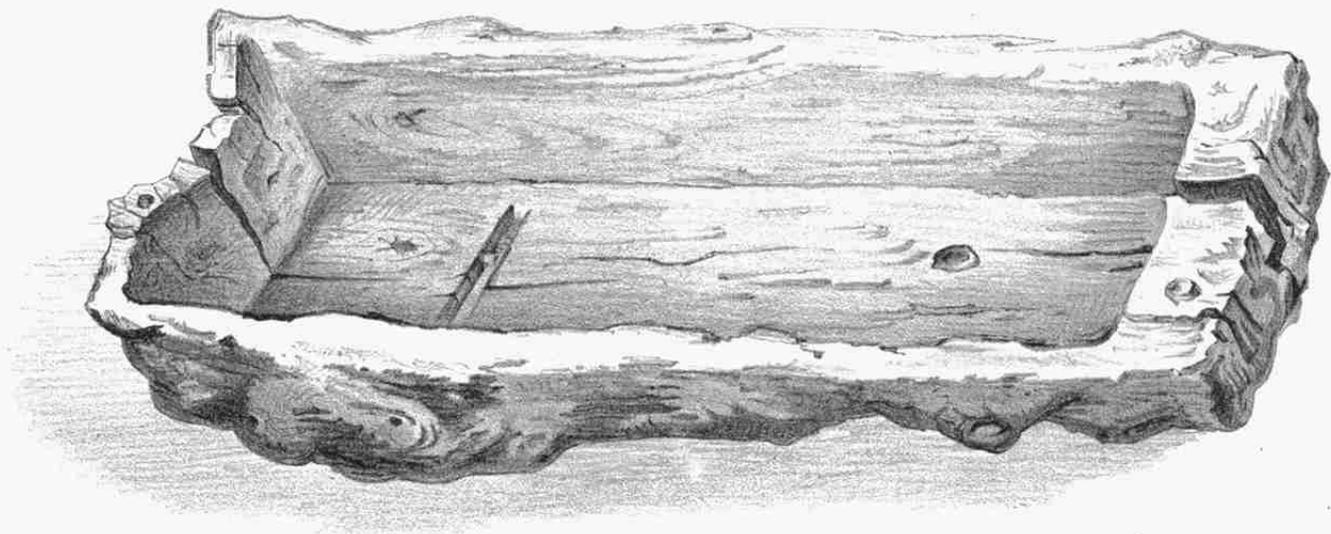
A et B Parties reproduites sur la planche II.



J C Frederiks del

1866. Partie de la plage. Sépultures et Restes de constructions.

Voir Planche I A et B.

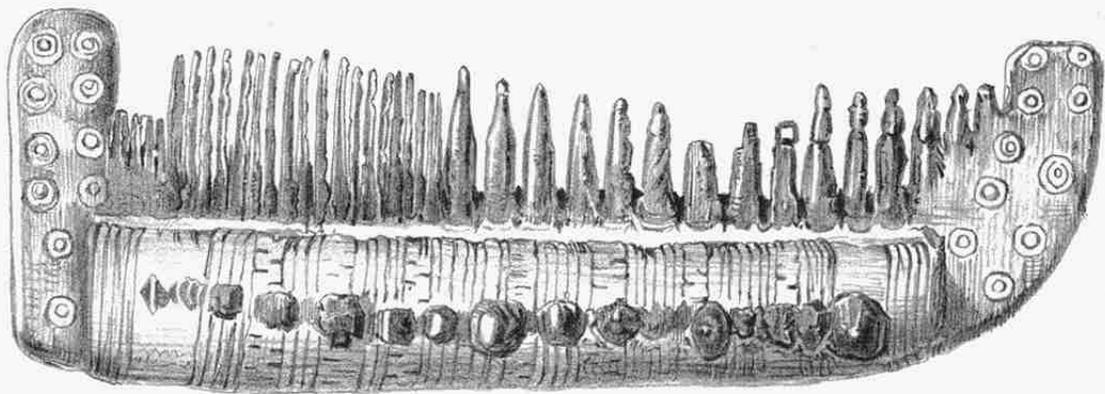


J.C. Fr. del.

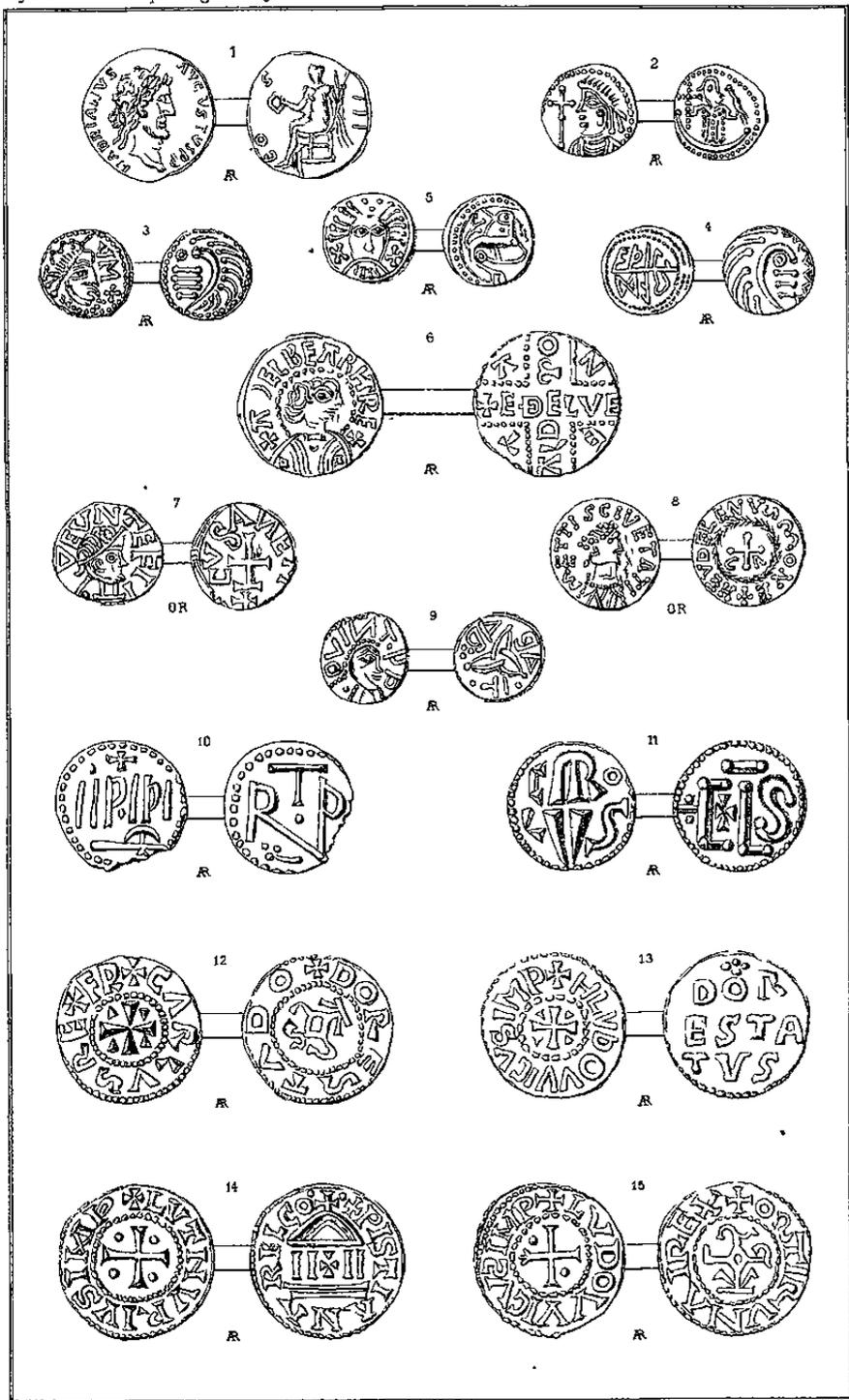
Coffre-cercueil en bois de chêne.



Menus objets en argent, en bronze et en plomb.



Peigne en os. La forme rappelle celle d'un navire.



A. J. W. sculp

P. W. M. 1 imp

Types de monnaies.